

Les grandes eaux de la Sauldre au XVIIIème siècle

Les 15 et 16 mars 2001, la Sauldre est sortie de son lit. Le quartier du Bourgeau, à Romorantin, a été inondé. Une fois de plus, l'émotion a été grande. On avait un peu oublié la précédente grande crue de 1983...

Si les crues de 1910 ont été immortalisées par les photographes, nous savons peu de choses sur les crues de l'Ancien Régime. Mais elles sont malgré tout un peu connues par les annotations des curés dans les registres paroissiaux.

L'absence de pont, à Villeherviers, (voir bulletins n° 140 et 141) rendait la traversée périlleuse lors des grandes eaux. Aussi, le curé transcrivait-il les baptêmes célébrés dans les paroisses voisines, plus accessibles pour les villageois demeurant dans les fermes de la rive gauche de la Sauldre. Nous avons relevé dans les registres conservés à la Mairie de Villeherviers :

01.12.1753 : Baptême à Villefranche de Jean Blanchard, fils de Michel Blanchard et Marie Camu, demeurant au Colombier.

20.02.1753 : Baptême à Saint-Genou de Barthélémy Potier, fils de Pierre Potier et Magdelene Charas, demeurant à Voeurs.

23.01.1770 : Baptême à Saint-Genou de Marie Huet, fille d'André Huet et Marie Joanet, demeurant à Voeurs.

21.12.1770 : Baptême à Romorantin d'un enfant Habert, demeurant à la Griffonerie.

22.12.1770 : Baptême à L'Hôpital-La Commanderie d'un enfant de Pierre Vallas et Marie Huet, demeurant à Puteville.

Février 1772 : Baptême à Saint-Genou d'André Huet, fils d'André Huet et Marie Joanet, demeurant à Voeurs.

23.02.1774 : Baptême à Romorantin d'un fils Pilorget.

30.12.1792 : Silvain Maget, laboureur à la métairie du Grand Veurre, déclare la naissance de sa fille Jeanne, née du 16. Jean-François Léger, officier public (c'est l'ancien curé de Villeherviers), note les raisons de cette déclaration tardive : » le dit Silvain Maget n'a pu faire qu'aujourdhui la présente déclaration à cause des grandes eaux de la Reyre qui empêchaient de passer » .

Ces actes précisent tous les raisons du baptême hors paroisse : « à cause des grandes eaux ». Un dépouillement exhaustif des registres des paroisses ci-dessus mentionnées permettrait sans doute de trouver d'autres baptêmes. D'autre part, nous ne sommes pas certains que le curé transcrivait consciencieusement tous les actes.

Nous nous interrogeons néanmoins sur certaines transcriptions, sans aucun motif énoncé. Tous ces baptêmes ont eu lieu à la mauvaise saison. La Sauldre était-elle alors trop haute pour la traverser sans danger '



11.03.1746 : Baptême de Jean Garnier à Saint-Genoult, fils de Jean Garnier et Marie Jupeau, demeurant à Voeurs.

15.01.1755 : Baptême à Romorantin de Jean Batiste Desbarres, fils de Jean Desbarres et Marie Anne Petat, demeurant à Chenon.

11.02.1755: Baptême à Romorantin de Marie Bazon, demeurant à la Lande du Colombier.

16.11.1757: Baptême à Romorantin de Jean Blaut, fils de Pierre Blaut et Catherine Gaucher, demeurant à La Souchonnerie.

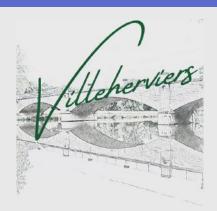
22.02.1758 : Baptême à Romorantin de Marie Jeanne et Anne Bouquin, filles de Louis Bouquin et Marie Jeanne Mincion, demeurant à La Doubletière.

24.12.1769 : Baptême à L'Hôpital de Magdelene Goumin, demeurant à Closthion.

Une lettre du 28 février 1747, écrite par M. Desplasses, receveur des tailles à Romorantin mentionne : » les grandes eaux ont emporté le pont du moulin de Longueval. Il faut le rétablir et les mêmes eaux ont dégradé la maison de Longueval et les escluses. Il y aura encor l'beaucoup à réparer » (Pierre Villedieu, qui nous a communiqué la photocopie de cette lettre, ne nous a pas dit où se trouve l'original).

La crue de 1770 est bien connue car les témoignages retrouvés sont nombreux.

Le curé Normand a noté sur les registres paroissiaux de Villeherviers : « cette année [1770] le vingt six novembre la rivière a monté trois planches de la grande vigne à cause d'une pluye de trente deux heures et du débordement d'une infinité d'étangts ». De nombreux documents décrivent l'inondation à Romorantin, Monsieur Jean Simon, membre du cercle généalogique de Touraine, nous a adressé le 28 février 1983 la copie du registre paroissial de Genouilly (département du Cher) : « dans le mois de décembre il y a eu une inondation considérable à la suite de trois jours de pluie continuelle. Il y avait de l'eau près de deux pieds dans les maisons du bas bourg, les ponts de Romorantin ont été emportés par l'eau. Tout le Bourgeau fut endommagé, huit maisons, trois moulins renversés, il y a sept personnes de noyé (sic) et plusieurs qui sont morts pour avoir trop souffert dans l'eau et de la faim ayant été obligé (sic) de rester trois jours dans leurs greniers sans manger. L'eau était plus de trois pieds dans l'église, elle entrait par une porte et sortait par l'autre de telle force qu'elle a renversé tous (sic) dans l'église emporté un coffre (sic) que l'on (sic) a trouvé à deux lieux (sic) de Romorantin ». Notre collègue Marie-Thérèse Chodet a recopié ce que le curé Veignault de Romorantin a écrit dans les registres paroissiaux : « innondation extraordinaire du 26.11.1770 ou débordement inoui de la rivière de Sauldre. Le jeudi vingt neuf novembre a fini l'innondation estraordinaire, et qui ne s'étoit jamais vue de la rivière de cette ville commencée et venue d'un coup le lundi vingt sept sur les onze heures du soir. On peut la regarder comme une espèce de déluge. C'étoit un vrai torrent dans toutes les rues de l'Île Marin et du Bourgeau.

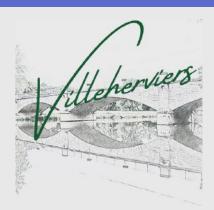


Il étoit si rapide entre l'église et le mur de la cure qu'il a accumulé devant la porte un tas surprenant de pierres, parmi lesquelles il y en a d'aussi grosses qu'un quart. Si ce mur de la cure étoit touché, il l'en est peu manqué, le presbytère et ceux qui étoient dedans, auroient péri. Il y avoit environ quatre pieds d'eau dans la place autour de la Croix et cing au moins en certains endroits, elle étoit a proportion dans les maisons et dans l'église. Les deux ponts ont été renversés, plusieurs maisons entierement détruites, le moulin de la ville emporté, sept personnes noyées. On voit si après l'inhumation de six, le septième qui est le meunier du Moulin du Chapitre, n'est pas encore trouvé. La perte d'animaux, vins, eaux de vies, huiles, meubles et autres effets. On ignore la vraie cause de cette innondation. Il est vrai que tout le lundi il y eut une pluie très forte et continuelle ; mais elle n'étoit pas capable de causer une innondation si prompte et si grande pendant tout le temps. Le Service Divin a cessé dans l'église à cause de l'humidité, de l'ouverture des tombeaux et de la mauvaise odeur, qui pourroient occasionner des maladies populaires. Quatre chanoines qui demeurent en ville psalmodient leur office à St Martin, la messe de paroisse se dira demain, fête de St André, à l'Hotel Dieu il en sera de même dimanche. Les choses iront mal jusqu » la reconstruction des ponts, qui ne sauraient être prompte. Ce malheur concourt avec la plus triste année ou le blé a valu jusqu » 9,5 le boisseau. Il s'est tenu à l'Hotel de Ville pendant tout cet accident une assemblée de personnes en place, qui ont signalé leur zèle en procurant promptement au public les secours nécessaires en pareille circonstance. Adorons ici la volonté de Dieu ».

Nous possédons, à la Chancellerie, une copie dactylographiée du manuscrit de M. Le Conte de Bièvre, procureur du Roi au dit Comté, intitulé «recherches historiques et critiques sur la ville et le comté de Romorantin », manuscrit copié, corrigé et augmenté par M. Huet de Froberville en 1784.

Nous lisons : « dans la nuit du 26 au 27 novembre 1770, la rivière de Saudre est tout à coup montée de dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire dans la ville et aux environs de Romorantin.

Elle est entrée dans l'église collégiale et paroissiale à hauteur de trois pieds. Elle a soulevé les tombes qui la pavent, elle a culbuté la plupart des meubles qui s'y trouvent ; elle a pour ainsi dire submergé l'Isle Marin et le Bourgeau. Trois ou quatre maisons de ces quartiers ont été renversées, presque toutes ont été endommagées. Une grande partie des laines, des huiles, des meubles, ont été emportés par le torrent. Les moulins de la ville, autrement de la tour Jacquemard ont été détruits. Le grand pont de pierre qui communique de la ville à l'Isle Marin, et qui étoit déj' dégradé, a été renversé en plus grande partie, et de manière qu'on ne peut plus y passer.



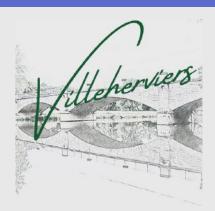
Le petit pont qui conduit de l'Isle Marin au Bourgeau a été soulevé et détruit en retombant sur lui-même. Six ou sept personnes qui ont été surprises par l'affluence des eaux ont été noyées. La ville proprement dite n'a rien souffert; mais les deux quartiers de l'Isle Marin et du Bourgeau et tous les environs n'offroient que des objets de ruine et de désolation.

Nous avons eu des peines infinies à procurer des secours et des vivres à tous les malheureux qui en manquoient; et dans la ville nous en manquions nous-même, par rapport à la disette des farines et à la cherté du blé. Nous avons passé trois jours à l'hôtel de ville pour y distribuer à tous les habitans, sans distinction et par rations le pain qui leur étoit nécessaire et que l'on fesoit, des provisions des boulangers et des particuliers qu'on avoit rassemblées en cet hôtel. Sans cette sage précaution, plus de la moitié des habitans auroit péri, tandis que les autres auroient été dans l'abondance.

Les médecins et les chirurgiens nous ayant assurés que si le peuple s'assembloit dans l'église comme à l'ordinaire, il en résulte beaucoup d'accidents pour la santé et peut-être une maladie épidémique, nous avons engagé M.M. les chanoines et le curé à n'y point célébrer le Service Divin. Les premiers ont fait leur service en la chapelle St martin, et le second à l'Hôtel Dieu, et aux autres chapelles de la ville. Ils ne sont tous revenus que pour la Pâque dans l'église collégiale et paroissiale, après qu'elle a été aérée, nettoyée, après qu'on y a eu fait des fumigations et qu'on a eu refermé les sépultures.

Un n'y a point d'exemples, ni de monuments d'une si grande inondation. Il est vrai que sur une pierre angulaire qui est au coin gauche de la rue des Jouannettes, autrefois des Fillettes, en y entrant du côté du Bourgeau, sont gravés ces mots : » grande crue de la rivière le 22 janvier 1689 « , et que sur une autre pierre angulaire du coin gauche de la rue d'Enfer de l'Isle Marin est écrit : » en 1649, la rivière est venue jusqu'au seuil de la porte des Cours « . Il y avoit pour lors, comme je m'en suis assuré, une porte à l'entrée de cette petite rue, et ce canton s'appelloit les Cours. Mais cette dernière fois en 1770 la rivière est montée beaucoup plus haut qu'en 1649 et en 1689. Elle est montée selon les mesures que j'en ai prises, six pieds audessus du sol, à ce coin de la rue des Jouannettes, et deux pieds plus haut que l'endroit ou étoit le seuil de la porte des Cours.

Notre grand pont de pierre, qui a été presque tout rompu, et que l'on appelloit, il y a un siècle le Pont Neuf a été construit vers Van 1450...

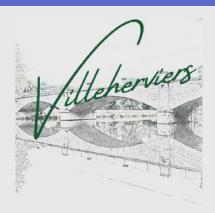


Lorsque le pont a été ouvert de toutes parts, on a reconnu qu 'il avoit été mal bâti dans son principe; que les seuls paremens étoient de pierres et tous les massifs de terre et de sable. On a été étonné qu'il eut subsisté si lontemps. Comme les fondements en paraissent bons, on pourroit le reconstruire dans la même place et plus solidement; mais le mauvais état des finances ne permet pas d'espérer qu'il le soit autrement qu'en bois et peut-être trop tard pour cette ville qui souffre beaucoup d'avoir par cette rupture ses communications et son commerce interrompus...

Quoique l'automne qui a précédé, la dernière inondation ait été fort pluvieux, et qu'il y ait plu considérablement et sans discontinuation les 25 et 26 novembre, je ne pense pas qu'elle ait eu pour cause cette seule abondance d'eau. J'ai fait des observations qui me déterminent à croire qu'il y a eu en même temps une commotion, ou plutôt une compression dans le globe terrestre depuis l'Océan jusqu » la Méditerranée, et heureusement sous une zone fort étroite. Car si ce mouvement eut passé sous la Loire et le Cher, tous les pays qu'ils arrosent auroient été détruits. Les nouvelles publiques me confirment dans cette opinion en annonçant les endroits où ce terrible débordement est arrivé presqu'au même instant. Je sentis pour lors ce mouvement intérieur qui est ordinaire en de pareilles révolutions.

Je le sentis de sang froid à une maison de campagne ou j'étois retenu, et où je ne dormois pas. Je vis l'eau dans les étangs dont j'étois voisin se soulever jusques dans leur milieu, plus de dix pieds au-dessus de leur niveau ; des sources jaillir où il n'y en avoit jamais eu; l'eau de plusieurs puits qui étoient sur le soir à plus de dix pieds de profondeur s'élever tout à coup et déborder; les chemins que j'avois trouvés fort mauvais le dimanche 24, couverts d'eau et de boue, étoient le mercredi 27 au matin, aussi fermes et aussi secs que dans l'été, sauf les basfonds où les eaux s'étoient épanchées. D'autres personnes que moi ont fait les mêmes observations. Dans ce temps, la terre pleine d'eau fut comprimée et devint comme une éponge.

Notre malheureuse Sologne a particulièrement souffert des dommages considérables, dont elle se ressentira lontemps. Tous les ponts en sont, ou entièrement détruits, ou beaucoup endommagés. La plupart des terres emblavées et des prés ont été couverts de sable, et il n'est guère d'étangs dont les chaussées n'ayent été rompues; enfin on n'aperçoit de toutes parts que les traces funestes d'une inondation inouie » .



Une note d'Huet de Froberville donne des précisions sur la reconstruction du pont de pierre : « Ce pont a été reconstruit en bois dans l'année 1774 (on l'avoit commencé en 1771) sur des piles en pierre nouvellement faites. Le Gouvernement a accordé une somme de 60 000 livres pour cette entreprise, et des gens de l'art ont prétendu que l'ouvrage auroit pu être plus solide et moins négligé si l'emploi de cette somme eut été plus sagement et plus fidèlement administré » .

Tous les témoignages concordent pour souligner la gravité de la catastrophe et son caractère exceptionnel. Mais que peut-on penser de l'interprétation de Leconte de Bièvre à Quelqu'un a-til lu de semblables hypothèses dans d'autres écrits du XVIe siècle à Les recherches que nous avons faites dans quelques ouvrages sur l'histoire des catastrophes naturelles ne nous ont pas apporté de réponse.

D'après les registres paroissiaux de Villeherviers, nous sommes certains que la Sauldre a connu deux inondations pendant l'année 1753, deux en 1770, une en 1772, une en 1774 et enfin en 1792.. Une crue en 1746/1747 est attestée par la lettre du receveur des tailles. Nous supposons que des grandes eaux ont empêché les paroissiens de conduire leur enfant sur les fonts baptismaux de Villeherviers en 1755, 1757, 1758 et 1769. Puisse la Sauldre ne jamais se remettre en colère comme en 1770 ou 1910... Certains techniciens hydrologues nous affirment que nous sommes à l'abri de telles catastrophes, mais l'alerte a été sérieuse en ce printemps 2001.

Source:

Hélène Leclert, présidente de la société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne